



DÉFENDRE NOS VALEURS,  
*EXIGE UNE ARMÉE FORTE*



2017

FILLON2017.FR

## DÉFENDRE NOS VALEURS, EXIGE UNE ARMÉE FORTE

**L'indépendance de la France, sa souveraineté, sa capacité à défendre ses intérêts vitaux et ses ressortissants, reposent entièrement sur ses forces armées. C'est pourquoi la Défense doit être l'un des piliers de l'Etat régalien.**

Pour autant, depuis la chute du Mur de Berlin, la nécessité impérieuse de préserver et d'améliorer constamment l'outil militaire, pour l'adapter sans cesse à l'évolution des menaces, a été moins présente à l'esprit des Français. Avec les attentats de 2015 et 2016, une certaine forme de guerre, incarnée par la barbarie du terrorisme islamiste, a fait irruption dans le quotidien de nos concitoyens. Ces attentats ne doivent pas faire oublier le retour des Etats puissances, face auquel nous devons maintenir notre capacité de combat de haute intensité.

La France, membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies, fait aussi partie des pays qui comptent et le maintien d'une armée efficace et puissante est par ailleurs gage de crédibilité sur la scène internationale pour appuyer notre diplomatie. La France doit retrouver son rôle politique et militaire de premier rang. Il n'y a pas de diplomatie dans le concert des nations sans une armée forte. Il n'y a pas d'armée forte sans équipements modernes de qualité.

Si les Françaises et les Français me font confiance en tant que chef de l'Etat, c'est-à-dire en tant que chef des armées, je me dois d'assurer leur sécurité, celle de leurs enfants, de leur famille. Ma responsabilité première sera de donner à nos militaires les moyens d'assurer la lourde tâche qui est la leur : protéger notre pays, garantir notre liberté et notre sécurité.

Le prochain président de la République doit avoir une vision à moyen et long terme pour nos armées et leurs moyens. Il devra consacrer à la Défense un budget permettant de préparer l'avenir en le portant progressivement à 2% du produit intérieur brut. J'engagerai d'ailleurs, dès mon entrée en fonction, un audit financier, destiné à mettre en lumière les manquements de la Loi de Programmation Militaire (LPM) actuelle, doublé d'une revue stratégique afin de préparer la loi de programmation suivante. Bien sûr, l'avenir de nos armées ne se limite pas à des données budgétaires, même si l'argent est le « nerf de la guerre ».

Le prochain quinquennat sera en effet marqué par des défis nombreux. Il s'agira alors de préparer l'avenir, en particulier en adaptant les contrats opérationnels au contexte sécuritaire, et en garantissant le maintien des deux composantes de la dissuasion nucléaire, clef de voûte de notre Défense. Des défis techniques, pour assurer l'excellence de nos capacités et la permanence de notre base industrielle et technologique de Défense, nous attendent afin que la France dispose demain des armes et technologies du futur. Des défis humains sont à relever, pour adapter la condition militaire aux réalités d'aujourd'hui, qu'il s'agisse de la prise en compte de la "troisième génération du feu" dans le devoir de solidarité et de mémoire, de la mise en œuvre du droit d'association des militaires sans porter atteinte à la cohérence des armées, ou encore en privilégiant la réserve par rapport à un « service militaire volontaire » fourre-tout et coûteux, dont les objectifs ne sont pas clairement définis.

Enfin, je veux remettre la Défense de notre pays, au cœur des préoccupations et des priorités de l'Etat, donner une nouvelle dynamique au lien Armées-Nation. Le peuple de France, dans ces moments d'épreuves, doit être soudé autour de son armée. Il doit rendre hommage aux soldats, marins, aviateurs, personnels civil de défense qui assurent notre sécurité, parfois au péril de leur vie, et qui sont des héros oubliés.

Mon projet pour notre Défense vise à relever l'ensemble de ces défis, avec la conviction absolue, héritée non seulement de mon expérience de Premier ministre, mais également de ma fonction passée de président de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale, que les questions militaires requièrent le plus grand sérieux. Il y va de l'indépendance de notre pays et plus généralement de la défense de nos valeurs, de celles de l'humanité.

Les propositions phares de mon projet sont les suivantes :

- **Préparer sur la base d'un audit des besoins financiers et d'une revue stratégique de la défense, la loi de programmation militaire 2020-2025 avec pour objectif de consacrer 2% du PIB à notre défense.**
- **Associer nos partenaires européens au financement des opérations extérieures.**
- **Consolider les efforts entrepris dans le domaine numérique pour créer une cinquième armée chargée de la défense dans l'espace numérique, en renforçant notamment nos capacités offensives.**
- **Maîtriser les technologies de la défense du futur en particulier dans le domaine des drones, de l'intelligence artificielle, des robots et du numérique en renforçant notre base industrielle et technologique de défense.**
- **Renforcer le lien entre l'armée et la Nation notamment par la mise en place d'une réserve "opérationnelle" axée sur la défense.**

## **LES MENACES SONT AUX PORTES DE L'EUROPE**

Après la chute du Rideau de fer et la réunification de l'Europe, nous pensions pouvoir vivre enfin dans un monde de paix et nous avons négligé la restructuration de nos armées. De même, aucune leçon n'a été tirée de la guerre des Balkans et de notre incapacité à protéger l'espace européen. Les attentats du 11 septembre 2001 ont révélé de nouvelles menaces majeures pour notre sécurité.

Depuis, le contexte sécuritaire dans le monde a continué à se dégrader. La situation en Afghanistan n'est pas du tout stabilisée, le Sahel reste un foyer de terrorisme et de trafics en tous genres, la crise majeure en Irak et en Syrie ne trouvera pas de solution sur le court terme. La multiplication des foyers djihadistes dans toutes ces zones est une menace pour toutes les démocraties notamment celles de l'Europe. Les attentats de ces dernières années en France, chez nos voisins européens et dans le monde en sont la terrifiante manifestation. La menace est plus que jamais

présente sur notre sol : l'ennemi est présent à l'intérieur de notre territoire et non à 10 000 kms de la France.

Dans ces guerres d'un genre inédit, le renseignement devient primordial notamment sur notre territoire. Le retour de ressortissants français partis faire le djihad en Syrie et embrigadés par Daesh pour commettre le pire sur notre territoire, le démantèlement de filières terroristes en Europe nécessitent une veille permanente et une coopération renforcée au niveau européen ainsi qu'avec les Etats-Unis. La France a le devoir d'être totalement opérationnelle dans ce domaine.

Le risque terroriste n'est malheureusement pas la seule menace qui se profile actuellement. Plusieurs grandes puissances augmentent, de manière très significative, leurs dépenses en matière de Défense et font des démonstrations de force qui doivent nous alerter.

C'est le cas de la Chine qui développe fortement ses capacités militaires maritimes et entend s'imposer notamment en mer de Chine. Entre 2009 et 2014, le budget militaire chinois, qui atteint

216 Mds\$, a augmenté de 48%. C'est aussi le cas de la Russie dont les actions ont été nombreuses ces dernières années. D'autres nations reviennent sur le devant de la scène militaire comme le Japon, l'Inde, l'Iran.

Sur le flanc Sud de l'Europe, des guerres à la fois infra-Etatiques et transnationales, de plus en plus violentes, se multiplient. L'instabilité croissante dans notre voisinage méridional, du Moyen-Orient à l'Afrique du Nord, compromet également notre sécurité. La situation des pays de l'autre côté de la Méditerranée qui subissent encore les ondes de choc des Printemps arabes, celle des pays d'Afrique menacés par le terrorisme islamique, celle des pays du Proche Orient sont des menaces directes pour la sécurité d'une grande partie du monde et pour nos compatriotes.

Des exemples récents de menaces de déstabilisation de démocraties (le Mali, la Centrafrique) et de massacres de populations qui nécessitaient une intervention militaire en urgence ont prouvé que la France devait être prête à intervenir rapidement.

Cette situation sécuritaire dans le monde conduit la France à être présente sur de nombreux théâtres d'opérations : dans le cadre de l'opération Barkhane sur l'ensemble du Sahel, dans l'opération Chammal contre Daesh en Irak, au sein de la FINUL au Liban, dans l'opération Sangaris en République Centrafricaine (RCA), dans l'opération Ambre en Europe de l'Est, dans l'opération Tamarin avec la mise en place d'un centre de traitement des victimes du virus Ebola en Guinée et sur les mers dans des actions de lutte contre la piraterie. Nos forces sont ainsi confrontées à un phénomène de dispersion et d'éloignement des zones d'intervention qui sollicite fortement les hommes, les capacités de logistique et de transport. De plus cette situation s'inscrit désormais dans la durée, souvent sur dix ou quinze ans. Cela conduit à des contraintes particulièrement fortes pour nos militaires et à une usure importante de nos matériels.

La France est plongée dans un monde qui a rarement été aussi dangereux et instable. Cette situation de tension et de risques majeurs va perdurer dans les prochaines années. De plus ces guerres et ces zones d'insécurité créent des mouvements migratoires, comme jamais nous

n'en avons connus, alors même que de nombreux pays de destination, comme les pays européens, ne sont pas préparés à de tels afflux.

## **MON PROJET VISE A RÉHAUSSER NOTRE CAPACITÉ DE DÉFENSE ET À CONSOLIDER NOS ARMÉES**

### **1 - RÉHAUSSER LE FINANCEMENT DE NOTRE DÉFENSE**

#### **Les moyens consacrés à la Défense ne sont pas à la hauteur des engagements en cours**

Globalement, les dépenses de Défense en Europe ont baissé de 9% depuis dix ans alors qu'elles progressent dans les autres parties du monde. La part des quatre premiers pays européens (Royaume-Uni, France, Allemagne, Italie) dans les dépenses mondiales de défense est passée de 15% en 2000 à 11% en 2014. L'Italie, de son côté, a vu ses dépenses de défense diminuer de 25% entre 2008 et 2014. La France disposait du cinquième budget de défense en 2014 et ce montant est tombé à la septième place en 2015 derrière le Royaume-Uni et l'Inde.

Selon les statistiques de la défense, son poids est passé de 14% dans le budget de l'Etat en 2004 à 10,6% en 2014.

Depuis plusieurs années, le ministère de la Défense n'a pas assez de crédits en fin d'année pour honorer ses factures, engendrant un report de charge qui atteint 3,2 Mds€ à fin 2015. Les insuffisances récurrentes de crédits pour payer les dépenses de personnels atteignaient 170 M€ en fin d'année 2015. Les financements pour les 11 000 effectifs supplémentaires recrutés ne sont pas prévus.

Dans le domaine des infrastructures, les crédits disponibles sont inférieurs de près de 3 Mds€ aux crédits nécessaires pour assurer les besoins en maintenance pour les cinq prochaines années. Les nombreuses commandes de matériels militaires qui ont été lancées vont conduire à ce que fin 2016 plus de 85% des grands programmes sur

les dix prochaines années auront été engagés. À l'horizon 2022, il faudra honorer un besoin nouveau de financement de 3 à 4 Mds€ par an. Au total, le montant des dépenses pour les équipements devrait passer à près de 10 Mds€ par an alors qu'il n'est que de l'ordre de 6 Mds€ par an actuellement.

La Cour des comptes souligne dans un rapport de juin 2016 que les besoins de financement seront croissants dans les années à venir dans le secteur de la Défense. Selon son estimation, le montant total des paiements pour l'année 2019 serait de 2,5 Mds€ de plus par rapport à la LPM révisée. Et encore ce schéma repose sur l'hypothèse, irréaliste, de l'identification d'économies potentielles à hauteur de 1 Md€, alors même que le ministère de la défense est déjà exsangue, de gains sur les coûts des matériels d'armement liés à une anticipation de l'évolution des cours des matières premières et à des économies sur les dépenses de carburant. Les surcoûts des opérations extérieures ou intérieures ne figurent pas non plus dans ces prévisions.

Faute de pouvoir disposer de marges de manœuvre financières, à cause d'une politique budgétaire erratique, le gouvernement socialiste n'a pas su mettre les crédits nécessaires pour assurer la défense de notre pays ou pire il en a reporté la charge sur les années futures. La dernière LPM a ainsi consacré la dégradation de notre outil de défense.

En attendant, la réalisation de cet audit, je demanderai que la LPM révisée soit appliquée, ce qui ne manquera pas de mettre en évidence rapidement ses insuffisances.

Ce n'est qu'à l'issue de l'audit qu'une nouvelle loi de programmation militaire pourra être adoptée prenant en compte notamment les nouveaux programmes d'armement, l'entretien des matériels et les dépenses de personnel.

Ce projet devra permettre aussi, dès que la situation financière de la France l'autorisera, de redonner à notre défense les crédits nécessaires à sa remontée en puissance. Je vise ainsi, pour les dépenses de défense, un objectif avec pensions de 2% du PIB à la fin de la prochaine LPM. Cela conduira à un effort supplémentaire de près de 2 Mds€ chaque année.

### Propositions :

- **Lancer un audit des besoins financiers au titre de la défense afin d'évaluer le passif laissé par le gouvernement socialiste.**
- **Réaliser une revue stratégique de la défense, afin de préparer la prochaine loi de programmation militaire 2020-2025 avec pour objectif de viser 2% du PIB consacré à notre défense.**

### Faire émerger une alliance de la Défense en mutualisant les coûts des opérations extérieures.

Notre nation est davantage sollicitée aujourd'hui que pendant la guerre froide pour intervenir en opérations. La France finance, seule, plusieurs opérations extérieures, que l'Union européenne devrait pouvoir prendre en charge.

L'article 42-7 du traité sur l'Union européenne prévoit que « *Au cas où un Etat membre serait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres Etats membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies.* »

Encore faut-il qu'ils en aient les moyens militaires et la volonté. La plupart des pays d'Europe n'ont en effet pas entretenu leur outil de défense. Soit parce que le « parapluie » de l'OTAN leur paraissait suffisant, soit parce qu'ils se croyaient réellement à l'abri de nouveaux conflits.

L'exemple de l'intervention française en Libye ou plus récemment en Syrie révèle l'absence de nos partenaires européens à nos côtés. Lors de ses interventions récentes au Mali ou en Centrafrique, la France n'a pas reçu le soutien de ses partenaires européens qu'elle aurait été en droit d'attendre : nos militaires ont dû attendre le vote de résolutions onusiennes pour se voir renforcés puis remplacés par une force internationale, mais pas par une force européenne.

En revanche, nous devons faire pression pour faire émerger une alliance de la défense européenne en demandant à nos différents partenaires de s'associer avec nous dans les opérations extérieures ou à défaut de faire

preuve de solidarité européenne en contribuant à financer les opérations extérieures conduites suite à une résolution du conseil de sécurité de l'ONU. Je proposerai à nos partenaires européens un partenariat incitatif dans lequel les opérations extérieures seraient partagées financièrement. Ce partage pourrait prendre la forme d'une nouvelle rubrique au sein du budget européen. Le mode de remboursement devrait être simple, sur le format d'un barème, comme cela se passe pour les opérations des casques bleus sous mandat de l'ONU.

La création de cette rubrique au sein du budget européen permettrait aux Etats qui souhaitent s'engager dans ces opérations, comme la France, de bénéficier de la solidarité des autres pays européens. Ceux qui n'auraient pas les moyens militaires ou ne souhaiteraient pas participer pourraient ainsi manifester leur solidarité en participant financièrement.

**Proposition :**

- **Associer nos partenaires européens au financement des opérations extérieures.**

## **II - PRÉPARER NOS ARMÉES POUR MAINTENANT ET POUR DEMAIN**

### **Les effectifs consacrés à notre défense doivent être revus à l'aune de la situation**

Les effectifs, civils et militaires consacrés à notre défense ont baissé sur les dix dernières années de près de 20%. Ils sont passés pour l'ensemble du ministère de la défense de 339 638 en 2006 à 271 534 en 2016. Cette baisse des effectifs dédiés à la défense, a été plus forte que celle des autres administrations civiles ; dans le même temps les collectivités territoriales augmentaient leurs effectifs.

Une partie de cette baisse a été dictée par des impératifs de professionnalisation, l'arrivée de nouveaux matériels technologiques, ou encore la restructuration de sites dont certains étaient l'héritage de structures préparées pour faire face aux menaces de l'Union soviétique. Mais les

baisses puis reconductions accordées récemment par le gouvernement socialiste l'ont été sans fil directeur, sans logique, sans reconfiguration des unités, symbolisant une nouvelle fois leur incapacité à gouverner, à décider. Il est grand temps de reconsidérer cette situation autour d'un projet abouti afin de tenir compte des nouvelles menaces.

Au-delà de la baisse des effectifs, c'est l'usure et le manque d'entraînement qui guettent nos soldats. Ils doivent aujourd'hui contribuer à l'opération « Sentinelle », effectuer leur entraînement et réaliser des missions loin de leur foyer. Beaucoup d'entre eux passent près de 200 jours en dehors de chez eux et n'arrivent plus à prendre leurs congés. Malgré leur dévouement et leur engagement, à l'évidence, ils ne pourront continuer sur ce rythme très longtemps.

Les effectifs des armées doivent être maintenus et en particulier ceux de la force opérationnelle terrestre qui doivent être stabilisés autour de 77 000 hommes, que les opérations intérieures soient maintenues ou non, afin de pouvoir conserver un volant suffisant de forces pouvant s'entraîner ou être envoyés en opérations extérieures. Ces forces opérationnelles terrestres ont été réduites drastiquement, elles ne comportaient plus que 66 000 hommes il y a peu – soit l'équivalent peu ou prou du nombre d'enseignants que François Hollande voulait recruter.

**Proposition :**

- **Stabiliser les effectifs de nos armées et en particulier de la force opérationnelle terrestre à 77 000 soldats.**

### **Rehausser le niveau d'entraînement de nos forces opérationnelles**

Plus généralement, le niveau de préparation de nos forces ne cesse de baisser ; c'est le résultat prévisible des lois de programmation militaire du quinquennat socialiste. Le niveau d'activité d'entraînement par soldat de l'armée de Terre est ainsi tombé à 64 jours en 2015 contre 84 en 2014. Le nombre d'heures de vol par pilote d'hélicoptère de l'armée de terre a baissé de 14% sur les quatre dernières années, celui des pilotes de l'armée de

l'air a baissé de 21%. L'entraînement des pilotes de chasse de l'armée de l'air a baissé de 9% sur la même période et celui des pilotes de transport de 11%.

L'envoi de nos forces dans les zones d'opérations nécessite d'avoir des personnels qui ont pu bénéficier d'un niveau d'entraînement maximum afin de pouvoir assurer leur sécurité et la réussite des opérations. La diversité et la complexité des missions rencontrées que ce soit dans des zones urbaines, des zones désertiques ou de haute montagne, nécessitent de rehausser leur niveau de préparation.

Le niveau d'activité opérationnelle pour l'ensemble des forces terrestres, des aviateurs et des marins a atteint un niveau en deçà duquel on ne peut plus descendre. L'Etat des lieux a montré que ce niveau d'entraînement n'était plus suffisant. Il devient urgent que nos armées retrouvent un niveau d'entraînement et de préparation optimum afin de faire face aux menaces qui pèsent sur la France et ses ressortissants.

#### **Proposition :**

- **Rehausser le niveau d'entraînement des personnels et le niveau de disponibilité de nos équipements militaires.**

#### **Assurer le renouvellement des matériels**

En 1997, l'armée de terre comptait 136 régiments ; en 2016 elle n'en compte plus que 79. Sur cette même période, le nombre de bâtiments de premier rang (porte-avions, frégates, sous-marins, patrouilleurs, bâtiments de projection de troupes,...) de la Marine nationale est passé de 86 à 57 et celui des bases aériennes de 53 à 25. Cette situation était prévisible, j'avais annoncé depuis longtemps que la politique de défense du gouvernement entraînerait une diminution des équipements des forces conventionnelles.

Au-delà de ces baisses de matériels, nos forces manquent de moyens spécifiques dans certains secteurs comme de transports de troupes, de patrouilleurs maritimes, de drones ou encore

d'avions ravitailleurs. De plus, les installations dans les bases de défense sont pour certaines à bout de souffle et indignes des conditions de vie au quotidien pour les jeunes, femmes et hommes, qui se consacrent à la défense de leur patrie. Voilà l'Etat de nos équipements.

Le lancement de nouveaux programmes a été retardé au début de l'actuelle mandature dans l'attente de la rédaction d'un livre Blanc et d'une nouvelle LPM. Dès lors, des programmes importants sont aujourd'hui encore en cours et il faudra les mener à terme. Plus largement, l'ensemble des grands programmes d'armement en cours comme le Rafale, les sous-marins Barracuda, les frégates multi-mission FREMM, les avions de transport A400M, les avions ravitailleurs MRTT, les hélicoptères TIGRE et NH90, les missiles, les projets de transmission et de communication, le programme Scorpion, devront être poursuivis. Mais il faudra aussi lancer de nouveaux chantiers afin de combler les manques capacitaires que ce soit pour l'aviation légère, les moyens de mobilité inter-théâtres et le renseignement aéroporté.

Le rôle du chef des armées ne doit pas s'arrêter à la gestion des programmes d'armement sur un quinquennat. La préparation d'un outil de défense s'inscrit sur un temps long et doit permettre de se préparer aux menaces du futur. Dans ce cadre, le lancement des études pour le remplacement du Charles de Gaulle fait aussi partie des sujets qu'il faudra étudier.

Le renouvellement des programmes d'armement ne doit pas s'arrêter aux programmes de grande ampleur car c'est souvent les programmes de faibles montants qui peuvent être les plus pénalisants pour le fonctionnement quotidien de nos forces.

Par ailleurs, si les équipements militaires coûtent de plus en plus cher compte tenu de leur haute technologique, leur entretien est aussi très onéreux et nécessite un soutien technique fort. Les matériels anciens souffrent de l'obsolescence de certains composants. Ces éléments n'ont pas été suffisamment pris en compte ces dernières années, entraînant une baisse de la disponibilité

des matériels en particulier pour les plus anciens. Le soutien des matériels devra être mieux pris en compte dès l'élaboration des programmes d'armement.

#### **Propositions :**

- **Poursuivre le renouvellement des équipements militaires de premier rang mais aussi ceux nécessaires pour le quotidien de nos soldats.**
- **Réhausser la disponibilité des matériels.**

### **Conserver et moderniser l'ultime recours que constitue la dissuasion nucléaire**

La dissuasion est née de la volonté de la France d'assurer sa sécurité, de garantir sa liberté et d'afficher une ambition politique sur la scène internationale. Cet armement est l'œuvre des compétences des industriels civils et de celles des armées pour offrir un armement nucléaire dotant la France d'un statut de grande puissance. Mis à la disposition des responsables politiques et non des seuls militaires, il constitue un très fort symbole de souveraineté nationale.

La dissuasion nucléaire a été le ciment de notre sécurité nationale depuis le début de la guerre froide et elle assure à la France un rang de grande puissance notamment au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Son maintien a un coût mais qui ne s'apprécie qu'au regard de la sécurité qu'il offre pour notre pays. Il représente une fraction des 590 Mds€ consacrés en 2015 à l'ensemble des régimes de sécurité sociale. Il est indispensable de maintenir ce dispositif de défense pour garantir la sécurité de notre pays et c'est maintenant qu'il faut prendre ces décisions pour que les matériels de remplacement soient prêts.

#### **Proposition :**

- **Maintenir la Force de dissuasion nucléaire et préparer sa modernisation.**

### **Préparer la naissance d'une cinquième armée, la cyber-armée, chargée de combattre dans l'espace numérique**

Parce que dans quelques années des virus seront capables d'immobiliser une armée ou un pays, la France doit être plus présente dans ce domaine et doit même y prendre une longueur d'avance. Des pirates informatiques s'attaqueront bientôt à des sites stratégiques que ce soit pour des raisons idéologiques, pour des malversations financières ou pour déstabiliser notre pays. La France doit renforcer sa capacité à lutter contre ces menaces afin de protéger nos armées, nos administrations, nos entreprises, nos hôpitaux ou encore nos moyens de transport.

Les armées doivent disposer de leur propre capacité et commencer à développer ce qui deviendra dans les prochaines décennies une cinquième armée aux côtés de l'Armée de Terre, la Marine Nationale, la Gendarmerie et l'Armée de l'Air. Les écoles d'ingénieurs qui dépendent du ministère de la Défense devront mettre en place une formation spécifique dans le domaine de la cyberguerre afin de former les futurs spécialistes dans le domaine. L'espace numérique deviendra en effet un milieu de combat comme le sont les milieux terrestres, aériens ou maritimes.

#### **Proposition :**

- **Consolider les efforts entrepris dans le domaine numérique pour créer une cinquième armée chargée de la Défense dans l'espace numérique, en renforçant notamment nos capacités offensives.**

### **Assurer la maîtrise et la sécurité de notre espace maritime**

Après l'espace numérique, la France doit aussi faire un effort dans le domaine maritime qui fait l'objet de pressions et de risques particuliers. Les zones de piraterie menacent la circulation des navires comme c'est le cas dans le canal du Mozambique ou dans le Golfe de Guinée. Le développement de la pêche illégale, les incursions de plus en plus fréquentes de navires étrangers, la recherche de matières premières de la part

de certains Etats, nécessitent de maintenir une présence efficace sur nos mers. La France doit conserver sa capacité à assurer sa mission de souveraineté et de police des pêches. Elle doit participer activement à la lutte contre la piraterie. L'exemple de la guerre des Malouines, qui fut un drame pour les Britanniques, rappelle aussi que nous devons pouvoir assurer la sécurité de nos territoires ultramarins. C'est un espace immense à contrôler et surveiller, avec près de 11 millions de km<sup>2</sup>, pour nos moyens maritimes et aéronautiques. Pour cela, il faut que la France dispose des moyens nécessaires comme des patrouilleurs océaniques ou des avions de patrouille maritime afin d'assurer la surveillance de nos approches maritimes en métropole et de nos territoires ultramarins.

**Proposition :**

- **Renforcer la surveillance de notre espace maritime et la présence de l'Etat en mer notamment dans les territoires d'outre-mer avec des patrouilleurs océaniques ou des avions de patrouille maritime.**

**Assurer un renseignement de qualité**

Pour que nos armées soient les plus efficaces possibles, il faut qu'elles disposent d'un renseignement de qualité. La multiplication des menaces sur notre pays nécessite de renforcer notre effort de production du renseignement. Le renseignement fiable et si possible partagé avec nos alliés, est un gage d'efficacité de nos actions, de notre politique étrangère et de notre sécurité intérieure.

Si la France est déjà dotée de services compétents et qui ont fait leurs preuves à de multiples occasions, il est néanmoins nécessaire de les engager résolument vers les nouvelles menaces et de les doter de moyens utiles et adaptés, humains autant que matériels.

Dans le domaine humain, je poursuivrai les efforts de recrutement afin que les services de renseignement puissent disposer des effectifs nécessaires pour faire face aux menaces multiples en matière de terrorisme. Dans le domaine technique, je poursuivrai les efforts réalisés

pour doter la France d'une véritable capacité de renseignement spatial en ce qui concerne l'imagerie et de même en ce qui concerne le renseignement d'origine électromagnétique. Je soutiendrai notamment le développement de notre capacité de renseignement, basée sur des drones de moyenne altitude, indispensable en appui de nos opérations extérieures.

J'attacherai une importance particulière à la coordination de nos services de renseignements, à la protection de nos entreprises cibles de cyberattaques, au partage d'informations et de bonnes pratiques avec les structures équivalentes de pays alliés.

**Propositions :**

- **Doter notre service de renseignement extérieur de capacités d'écoute et de renseignement au fait de la technologie afin de pouvoir disposer de capacités équivalentes à certains de nos partenaires.**
- **Renforcer la coordination de nos services de renseignement afin de les rendre plus efficaces.**

**III - L'INDUSTRIE DE L'ARMEMENT, UN PILIER DU DISPOSITIF DE DÉFENSE DE LA FRANCE**

**Soutenir notre remarquable tissu industriel pour développer les technologies de demain**

Les emplois, dans le domaine de la Défense, sont de l'ordre de 165 000 ce qui représente près de 4% de l'emploi industriel en France. Cinq des dix premiers grands groupes européens de défense ont une société mère française ou des implantations significatives en France (Thales, DCNS, Safran, Dassault Aviation, Airbus Group). Le domaine de l'armement c'est aussi le domaine des PME avec environ 4000 PME impliquées. La qualité des matériels français est prouvée à l'international et près de 30% du chiffre d'affaires de ces entreprises est réalisé à l'exportation, ce

qui engendre là aussi des emplois en France et contribue fortement à notre balance des paiements.

L'un des rôles de l'Etat est de s'assurer que les industriels français sont capables de répondre à la production d'armement pour nos armées. La France est l'un des derniers pays qui possède l'ensemble des capacités industrielles dans tous les domaines de la défense. Ces entreprises sont des leaders mondiaux dans de nombreux domaines. Nous devons conserver une industrie française capable de concevoir et produire la quasi-totalité des équipements nécessaires aux forces armées actuellement et pour demain. La direction générale de l'armement sera chargée de suivre et de soutenir en particulier les PME et ETI innovantes.

Les industriels français doivent être plus présents dans le domaine de la cyberdéfense et du renseignement numérique assis sur les données de masse. D'autres secteurs qui paraissent plus lointains ne doivent pas être négligés. Je pense en particulier à l'intelligence artificielle, au développement de drones ou à la création de robots en soutien, en appui ou en protection du combattant, sans que cela ne soulève les questions éthiques que pourraient poser celles de robots armés autonomes. Nous pouvons très bien imaginer l'existence de robots capables en amont d'un fantassin de lui ouvrir la voie tel un éclaireur ou des robots sachant pratiquer les opérations de déminage à la place des soldats. Tout reste à faire dans ces domaines et la France ne doit plus prendre de retard car elle en a les capacités.

S'il est un domaine où les industriels français ne doivent plus être absents c'est le domaine des drones. La France, si possible avec ses partenaires européens, doit impérativement développer une capacité dans ces équipements. La France ne doit pas être tributaire de ses alliés pour la fourniture de ce type de matériels et il est impératif de rattraper notre retard désormais.

**La France doit être capable de maîtriser les technologies de la défense du futur en particulier dans le domaine des drones, de l'intelligence artificielle, des robots et**

**du numérique. L'Etat doit encourager les entreprises à acquérir la maîtrise des savoir-faire nécessaires.**

#### **Propositions :**

**Pour aider nos entreprises à se développer et à devenir des leaders, les soutenir par des mesures dédiées à l'ensemble des entreprises<sup>1</sup> :**

- **Baisser les charges pesant sur le travail de tous les emplois.**
- **Alléger fortement les prélèvements pesant sur les entreprises.**
- **Refonder le code du travail sur ce qui relève des normes sociales fondamentales.**
- **Promouvoir toutes les formes d'exportation sous réserve de nos accords avec les pays de destination.**
- **Créer un « contrat de confiance aux PME » pour accroître la part de la commande publique.**
- **Réorienter l'épargne vers l'investissement.**

#### **Poursuivre l'effort de recherche dans les matériels à usage civil et militaire**

La constitution d'un potentiel militaire est une opération de longue haleine qui nécessite une production industrielle et une capacité de recherche. Le maintien de notre investissement en recherche et en technologie est indispensable afin de préparer les armées de demain et maintenir la compétitivité de nos entreprises. Les études dites « amont » doivent permettre de préparer le renouvellement des composantes de la dissuasion, des matériels aéronautiques, des navires, des sous-marins, des engins et des différents missiles ou satellites. Le renforcement de la recherche à destination des applications civiles et militaires, qui est en partie exercée par les PME, sera un atout pour préparer le futur. D'autres secteurs doivent être impérativement conquis et maîtrisés par un effort de recherche. Il s'agit par exemple du domaine des lasers ou des

dispositifs pour les contrer. Ces armes ont vocation à se développer et des dispositifs de lutte et de protection doivent faire l'objet de recherches.

#### **Propositions :**

- **Focaliser sur les secteurs prioritaires comme l'intelligence artificielle, les robots, les lasers, l'effort de recherche dans les matériels à usage civil et militaire.**
- **Rapprocher la recherche de l'entreprise<sup>2</sup>.**

### **La défense de notre pays c'est aussi la défense de nos industriels**

Les entreprises françaises font de plus en plus l'objet d'attaques ou de tentatives d'extorsions. Ces atteintes aux actifs diversifiés et sensibles (corporels, immatériels, intellectuels, informationnels, etc.) et aux savoir-faire de nos entreprises n'ont d'autres objectifs que de piller les brevets ou les marques, de racketter les entreprises, voire de les éliminer du marché.

À cette fin, il est temps de pouvoir disposer de l'arsenal juridique nécessaire pour mieux protéger tout autant nos données (personnelles ou de nature économique) que nos entreprises. Des projets de textes sont en cours de préparation au niveau européen mais la France doit pouvoir s'assurer que toutes les dispositions sont prises ou les prendre de son côté afin de favoriser l'émergence d'un dispositif de protection de nos entreprises et de nos intérêts stratégiques.

#### **Proposition :**

- **Mettre en place un dispositif juridique adapté pour protéger nos entreprises et nos intérêts stratégiques.**

### **Développer le concept de « bases intelligentes »**

L'armée de l'air vient, à titre expérimental, de mettre en place un concept de « bases intelligentes » afin de pouvoir rechercher des partenariats avec les entreprises locales et mieux valoriser le patrimoine et le potentiel des

installations militaires. Cette initiative s'inscrit dans le droit fil de la recherche moderne de solutions alliant secteur public et privé pour une plus grande efficacité collective. Ce concept doit aussi permettre d'améliorer la capacité opérationnelle de nos forces tout en constituant un incubateur de projets innovants. Ce genre d'initiatives doit être poursuivi pour que les nouvelles technologies puissent venir irriguer nos bases ce qui sera aussi utile aux armées qu'à notre industrie de défense.

#### **Proposition :**

- **Etendre le concept de « bases intelligentes » développé par l'armée de l'air pour développer des capacités d'innovation et de veille technologique tant au profit de nos armées que des industriels.**

## **IV - RENFORCER LE LIEN ENTRE L'ARMÉE ET LA NATION**

### **Mettre en place une réserve « opérationnelle » axée sur la défense**

Beaucoup de nos concitoyens sont prêts à donner de leur temps au service de la France suivant leurs compétences et leur disponibilité. Aussi, les réserves opérationnelles ou citoyennes doivent pouvoir répondre à ces aspirations et apporter à chacune et chacun les possibilités de participer à l'élan citoyen utile pour renforcer notre sécurité. Ces réserves sont par essence même un lien direct entre l'armée et la nation et d'autre part elles représentent une forte capacité de montée en puissance d'actions ponctuelles au service de la France, nécessitées par l'actualité.

Je veux donner une meilleure lisibilité et un rôle plus déterminé aux réserves opérationnelles. Je propose d'axer notre réserve opérationnelle sur une mission de défense du territoire, de ses populations, de ses points sensibles et de renforcement des sites militaires. Ces réservistes, qui sont d'anciens militaires déjà formés ou de nouveaux engagés qui recevront une formation militaire adaptée de trois mois, pourront ainsi renforcer les troupes permanentes.

La question de l'engagement du réserviste vis-à-vis de sa situation professionnelle fera l'objet, non pas d'une nouvelle réglementation, mais d'une charte tripartite entre l'employeur, l'employé et l'armée, basée sur la reconnaissance de l'engagement au service de la France. Par ailleurs, une attention particulière sera portée à l'accueil des réservistes au sein des forces armées.

Élu président de la République, je demanderai à ce qu'une réflexion soit engagée afin de mettre sur pied un dispositif permettant d'assurer le recrutement parmi les anciens militaires ou les civils volontaires de près de 10 000 femmes et hommes par an voulant s'impliquer dans cette réserve opérationnelle pour la défense de notre pays. Ce dispositif pourra être étendu à d'autres secteurs de la défense de notre pays comme par exemple la cyberdéfense.

#### **Proposition :**

- **Mettre en place une réserve opérationnelle reposant sur 10 000 recrues nouvelles chaque année.**

#### **Promouvoir la place des associations de défense, patriotiques et de mémoire**

La France est riche de son tissu d'associations et de bénévoles et le monde de la défense y est particulièrement présent. Les associations d'anciens combattants, les associations de sous-officiers, d'officiers, les associations par armées, par régiments, par opérations extérieures, par écoles, celles plus spécialisées dans le devoir de mémoire, celles qui œuvrent dans le registre du lien armée-nation sont toutes des partenaires essentiels de la défense. La « troisième génération du feu » devra en particulier être prise en compte en lien avec les associations d'anciens combattants.

Les événements douloureux qui ont ensanglanté la France depuis 2012, les crises et les guerres dans lesquels nos militaires sont engagés et les menaces dont nos concitoyens sont conscients ont permis à de nombreuses associations liées d'une manière ou d'une autre au monde de la défense d'apporter au « grand public » des informations sur la défense, l'esprit de défense, la

résilience, ainsi que sur les opérations en cours, le rôle des militaires en France et à l'étranger. Ainsi, elles contribuent à mieux faire connaître le fait militaire et le monde militaire à la population et plus particulièrement aux jeunes générations.

#### **Propositions :**

- **Soutenir le fonctionnement des associations liées au monde de la défense qui sont des partenaires indispensables.**
- **Améliorer la prise en compte de la "troisième génération du feu" dans le devoir de solidarité et de mémoire.**

#### **Soutenir les blessés et les aider dans leur réinsertion**

La France possède l'un des services de santé des armées le plus opérationnel depuis le terrain d'opérations jusqu'aux suites de soins et la réinsertion. Pourtant, l'avenir du service de santé des armées est fréquemment évoqué.

Il faut faire en sorte de renforcer ce service en lui donnant davantage de responsabilités au niveau de la préparation physique de nos militaires, engagés sur des théâtres de plus en plus difficiles physiquement et psychologiquement. Il est indispensable que notre pays conserve une capacité dans les domaines de médecine de guerre, liée aux risques nucléaire, radiologique, biologique et chimique.

Les établissements du service de santé des armées continueront à accueillir le public comme ils le font actuellement et je veillerai à ce qu'ils conservent leur compétence et leur niveau de technicité. Ils devront en outre poursuivre leur modernisation afin de pouvoir traiter les nouvelles pathologies liées aux formes de combat moderne.

Pour ce qui est des militaires blessés qui ne peuvent être maintenus sur leur poste, l'institution aura une obligation de résultat. Des associations assurent aide et soutien à ces blessés en complément des services des armées ; il est donc indispensable à la fois de clarifier le périmètre de leur mission mais aussi de la pérenniser au moins financièrement.

Les soldats qui ont été blessés en opérations doivent être prioritaires afin de retrouver un emploi au sein de l'institution militaire ou de ses partenaires ainsi que dans les administrations ou dans les entreprises françaises.

#### **Propositions :**

- **Maintenir un service de santé des armées efficient.**
- **Inciter les entreprises et les administrations à embaucher les anciens militaires blessés en opérations au nom de la solidarité nationale.**

#### **Aider à la reconversion des militaires**

Les armées françaises sont aujourd'hui le premier recruteur de France pour les tranches d'âge de 17 à 30 ans. Le métier de soldat nécessite l'emploi de personnels jeunes et ayant une condition physique parfaite. De nombreux soldats qui sont aujourd'hui engagés dans des opérations sont sous contrat. Une partie peut être intégrée afin de constituer le vivier des sous-officiers ou des officiers, mais l'ensemble des militaires ne peut avoir vocation à être de carrière.

La nation doit accompagner la seconde carrière de celles et ceux qui l'ont servie. Des structures existent au sein des armées qui font déjà un très bon travail dans ce sens mais elles se heurtent à la question des équivalences ou des reconnaissances de niveaux acquis.

Il faut faciliter ces démarches pour les militaires dont les compétences ne correspondent pas forcément aux critères scolaires ou universitaires. Il est indispensable à la fois d'établir certaines dérogations mais aussi de renforcer l'encadrement des démarches administratives à leur égard.

L'accès à des emplois civils doit en priorité pouvoir se faire dans les structures institutionnelles, à commencer par celles de la défense. Les autres ministères doivent aussi embaucher en priorité les militaires démobilisés ou en cours de reclassement pour blessure. Une aide à la reconversion et un

accompagnement seront proposés aux militaires concernés afin de leur donner les meilleures chances.

#### **Proposition :**

- **Mettre en place un dispositif de reconnaissance des compétences basé sur l'expérience professionnelle des militaires.**

#### **Avoir une gestion des ressources humaines adaptée au monde moderne**

La gestion des ressources humaines des armées doit tenir compte de son temps et des aspirations des personnels. La société a évolué, les jeunes générations veulent accorder davantage de temps à leur vie de famille et aspirent à pouvoir trouver un équilibre entre leur engagement professionnel et un projet personnel. Le monde militaire n'a pas encore pris la pleine mesure de cette évolution. Ceci explique sans doute d'ailleurs les non-renouvellements de contrats voire les démissions. De plus, les conditions d'engagements en OPEX sont éprouvantes, les risques de syndromes post-traumatiques de plus en plus nombreux et il est indispensable de prendre en considération la qualité de vie des personnels. De même lors des mutations obligatoires dans le cadre de l'évolution des carrières, une attention particulière doit être portée sur les possibilités d'accompagnement du conjoint, la scolarisation des enfants, le logement de la famille. Les équipes de ressources humaines seront incitées à mieux prendre en compte ces évolutions.

L'interdiction absolue des syndicats au sein de l'armée française a été jugée contraire à la Convention européenne des droits de l'homme par la Cour européenne des droits de l'homme le 2 octobre 2014. Aussi, la loi du 28 juillet 2015 a mis fin à l'interdiction faite aux militaires d'adhérer à des groupements professionnels et le code de la défense prévoit désormais la création d'associations professionnelles nationales. Mais il est indispensable d'accompagner la mise en place de ces associations, tout en veillant à articuler leur rôle avec celui du Conseil

supérieur de la fonction militaire et à conserver la responsabilité des chefs militaires qui est de veiller aux intérêts de leurs subordonnés.

Nos armées possèdent déjà de nombreux relais afin que les militaires ayant des difficultés personnelles ou concernant leur service, puissent être entendus. Mais des exemples ont montré que certaines situations, souvent dramatiques et complexes, n'ont pas trouvé de solution par cette voie et qu'il a été nécessaire d'engager des procédures judiciaires pour trouver un compromis. Il est donc utile d'étudier l'opportunité de la création d'un médiateur militaire non soumis à la hiérarchie militaire qui aurait le pouvoir d'étudier les dossiers et de faire des propositions d'accord à l'amiable.

#### **Propositions :**

- **Prendre en compte la situation familiale dans le cadre des mutations.**
- **Accompagner la mise en place des associations professionnelles de militaires en cohérence avec les règles du code de la défense.**

#### **Donner toute leur place aux femmes militaires**

La modernisation de l'armée et la prise en compte de l'évolution de la société s'accompagne d'une place plus grande faite aux femmes à tous les niveaux de responsabilité et d'engagement.

Actuellement, les 60 000 femmes ne représentent que 20,5% de l'ensemble des effectifs, civils et militaires au sein du ministère. Même si l'armée française est parmi les plus féminisées du monde après celles d'Israël, de la Hongrie, et des Etats-

Unis, un effort reste à faire surtout en ce qui concerne l'accès à l'encadrement supérieur. 14,5% des officiers sont des femmes et seulement 5,8% des officiers généraux.

Je veux encourager les femmes à rejoindre les carrières militaires et scientifiques où elles ont toute leur place. Un effort dans ce sens sera fait pour attirer les jeunes femmes vers ces carrières.

#### **Propositions :**

- **Favoriser l'accueil et l'intégration des personnels féminins.**
- **Assurer une juste promotion des femmes au sein de l'encadrement supérieur des armées.**

#### **Rénover le logement des militaires**

Nos soldats logent dans des casernements dont la vétusté n'est pas acceptable. En matière de logement social, de gros efforts sont faits pour rénover des quartiers entiers grâce au plan de rénovation urbaine, afin de transformer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Cette rénovation ne doit pas s'arrêter à la porte de nos casernes. Aussi, je proposerai qu'une partie des financements dans ce domaine permette d'accompagner les rénovations des logements des militaires qui, pour une grande partie, logent sur leur base.

#### **Proposition :**

- **Financer la rénovation des logements de service sur les bases et casernes par les crédits de rénovation urbaine.**



Après les tragiques évènements que la France a subis depuis 2012, les centres de recrutement des armées reçoivent de nombreuses demandes de jeunes garçons et filles qui veulent s'engager pour défendre leur pays, pour défendre les valeurs qui sont attachées à la République. L'armée est l'un des symboles de notre capacité de résistance face aux oppresseurs et agresseurs de la patrie. Mais au-delà des actes d'engagement individuel, notre responsabilité collective est de consacrer suffisamment de moyens à notre Défense, afin de nous protéger aujourd'hui mais surtout afin d'anticiper les menaces du futur et de ne pas laisser nos enfants désarmés face à celles-ci.

**Notre liberté est le bien le plus précieux. Les Français ne peuvent prétendre être libres sans sécurité. Notre politique de Défense ne se prête pas aux postures partisans. L'intérêt national sera mon seul guide.**

---



FILLON2017.FR

241, boulevard Saint-Germain  
75007 PARIS  
Tél. : 01 58 36 23 64  
WWW.FILLON2017.FR